



Chères Paraysiennes, Chers Paraysiens,

Comme je m'y suis engagé dans notre projet municipal, le temps est venu de mettre en place un Plan de circulation à Paray, afin de nous protéger d'une circulation de plus en plus dense.

Nous devons agir dès maintenant afin de réduire le flux des 11 000 véhicules par jour qui transitent sur les principales artères de notre ville.

D'autant que ce phénomène ne fera qu'empirer avec les travaux de la RN7 relatifs au prolongement du tramway jusqu'à Juvisy. Ce serait alors, non seulement les artères principales, mais toutes les rues de notre ville qui verraient leur flux de

transit se multiplier si nous ne faisons rien.

Nous avons donc souhaité mettre en place un Plan de circulation expérimental, afin que notre ville n'apparaisse pas, le moment venu, comme un itinéraire de délestage « départemental ».

La difficulté de cet exercice est de contraindre fortement le transit en gênant le moins possible le déplacement des Paraysiens. Or, la modification des habitudes de transit, ne pourra être obtenue qu'en durcissant les conditions d'entrée dans la ville. Cela implique donc que les Paraysiens acceptent que leurs entrées et leur cheminement dans la ville, tout en restant possibles, soient plus compliqués.

Cette complexification qui nécessitera quelques changements de direction supplémentaires pour aller d'un point à un autre dans Paray, est le prix à payer pour la tranquillité obtenue dans nos rues. C'est le postulat de ce Plan de circulation.

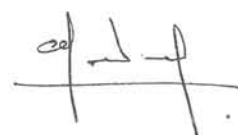
Vous le comprendrez, chaque riverain ayant sa notion personnelle du Plan de circulation, selon son mode de vie et de déplacement, une consultation préalable, sur plan, aurait débouché sur autant de Plans de circulation différents que d'administrés consultés.

C'est pourquoi, nous avons opté pour la mise en place d'un Plan de circulation expérimental, sur lequel chacun sera en mesure de se prononcer en vivant concrètement cette expérience au quotidien.

Je vous donne donc rendez-vous dans vos quartiers, au cours du dernier trimestre, et ne manquerai pas de vous tenir informés préalablement de mon passage.

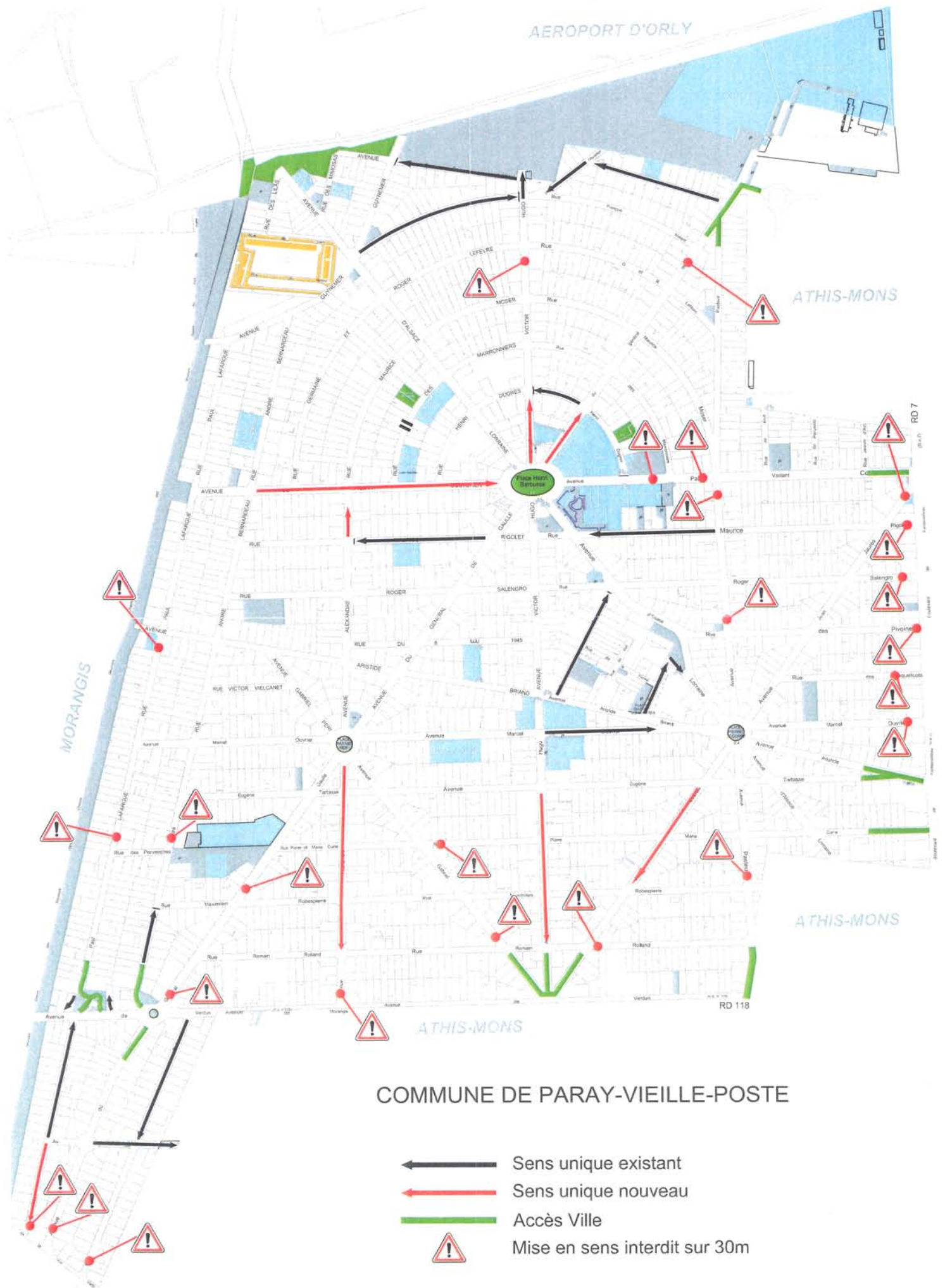
Vous trouverez, dans ce document le Plan de circulation expérimental tel qu'il sera opérationnel à partir du 20 août, ainsi que le planning des temps forts de concertation, que nous avons souhaités au niveau de chaque quartier, afin que l'on puisse ensemble finaliser la version définitive de ce Plan de circulation. Comptant sur votre compréhension lors de cette période d'expérimentation, je vous prie d'agréer, Chères Paraysiennes, Chers Paraysiens, l'expression de ma considération distinguée.

Pour vous, avec vous,



Alain Védère,  
Maire

# Plan de circulation expérimental



## COMMUNE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

- ← Sens unique existant
- ← Sens unique nouveau
- Accès Ville
- ⚠ Mise en sens interdit sur 30m



# PLAN DE CIRCULATION EXPÉRIMENTAL

## Situation actuelle

La situation géographique de la commune entraîne un **fort trafic de transit**, traversant le centre-ville, entre la RD118 et la RD7 (ex RN7).

Les comptages ont relevé des flux de **11 000 véhicules/jour** sur l'Avenue du Général de Gaulle.

## Objectifs du Plan de circulation expérimental

**Limiter le trafic de transit** par des aménagements ponctuels de voirie.

**Préserver l'accès des Paraysiens** aux différents quartiers, commerces et équipements publics.

## Mise en œuvre expérimentale

**20 août 2014 : Mise en œuvre**

**4<sup>e</sup> trimestre 2014 : réunions de quartier** avec le Maire pour un retour d'expérience.

**1<sup>er</sup> trimestre 2015 : réunion publique « bilan de l'expérimentation »** avant aménagements définitifs.

Mairie de Paray-Vieille-Poste  
Place Henri-Barbusse BP 73  
91551 Paray-Vieille-Poste  
Tél. : 01 69 38 79 83

[contactmairie@paray-vieille-poste.fr](mailto:contactmairie@paray-vieille-poste.fr)